



CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU JEUDI 06 MARS 2025

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Wimereux, le 28 février 2025

Linda NAVET

N/Réf. : JLD/SG/LN/n° 25.015

- NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE -

(Article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

DÉLIBÉRATION N° 20250306_1 : RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2025.

Comme chaque année, le Conseil Municipal est invité à tenir son Rapport d'Orientation Budgétaire dans les deux mois précédents le vote du budget, comme prescrit par l'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ce rapport porte sur les orientations générales du budget de l'exercice ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés. Le rapport est joint à la présente note de synthèse.

DÉLIBÉRATION N° 20250306_2 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL - SUPPRESSIONS DE POSTES.

Cette délibération va permettre de rapprocher les postes inscrits, des postes vacants, au tableau des effectifs.

DÉLIBÉRATION N° 20250306_3 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL - AJOUTS DE POSTES.

Cette délibération va permettre le recrutement et la nomination d'agents, dans le cadre de réorganisations de service, liées à plusieurs départs en retraite, mutation et décès d'un agent. Il s'avère donc nécessaire d'actualiser le tableau des effectifs.

DÉLIBÉRATION N° 20250306_4 : RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS SUR DES EMPLOIS NON PERMANENTS POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIÉ A UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITÉ.

Cette délibération va permettre d'ouvrir des postes permettant de faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité. Cela concerne les services techniques, l'administration générale, le camping municipal, le service des sports et la police municipale.

DÉLIBÉRATION N° 20250306_5 : MÉDIATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE (MPO) AUPRÈS DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU PAS-DE-CALAIS - NOUVELLE CONVENTION - MODIFICATION DE L'ARTICLE 8.

Il s'agit d'une modification de l'article 8 de la convention relative à la Médiation Préalable Obligatoire auprès du Centre de Gestion 62, permettant à notre Collectivité, si besoin, de prévenir et de résoudre plus efficacement certains litiges administratifs, étant rappelé que par délibération n° 2023_08_03_8 du 08 mars 2023, la Ville avait adhéré au dispositif. .../...

.../...

DÉLIBÉRATION N° 20250306_6 : STATIONS CLASSÉES DE TOURISME - LOGEMENT DES TRAVAILLEURS SAISONNIERS - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ÉTAT ET LES COMMUNES DE BOULOGNE-SUR-MER, NEUFCHATEL-HARDELOT, LE PORTEL ET EQUIHEN-PLAGE - AUTORISATION DE MONSIEUR LE MAIRE A SIGNER.

La Communauté d'agglomération du Boulonnais (C.A.B.) et les communes de Boulogne-sur-Mer, Neufchâtel-Hardelot, Equihen-Plage, Le Portel et Wimereux ont constitué un groupe de travail, afin de mutualiser l'obligation des communes touristiques et stations classées de tourisme à conclure avec l'État une convention spécifique.

La convention de partenariat a pour objectif de mettre en place un dispositif de veille, d'évaluation périodique et de suivi des besoins en matière de logement saisonnier pour le territoire boulonnais. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention.

DÉLIBÉRATION N° 20250306_7 : SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ACCUEIL ET D'HABITAT DES GENS DU VOYAGE DU PAS-DE-CALAIS - PROJET D'ACTUALISATION 2025-2030 - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL.

Pour répondre aux obligations de la loi Egalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017, la commune de Wimereux, commune de plus de 5000 habitants, doit émettre un avis sur le projet d'actualisation 2025-2030, du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage. Le Conseil Municipal sera appelé à donner son avis sur ce schéma.

DÉLIBÉRATION N° 20250306_8 : MOTION CONTRE LA FERMETURE D'UN POSTE A L'ÉCOLE MATERNELLE FABRE D'EGLANTINE ET D'UN POSTE A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LOUIS PASTEUR POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2025.

Dans l'hypothèse d'une décision de suppression d'un poste à l'école maternelle Fabre d'Eglantine et d'un poste à l'école élémentaire Louis Pasteur pour la prochaine rentrée scolaire 2025, le Conseil Municipal sera appelé à émettre un avis.

DÉLIBÉRATION N° 20250306_9 : RÉAMENAGEMENT DES QUAIS DU WIMEREUX - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'ÉTAT AU TITRE DE LA DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) - APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT.

Dans le cadre du financement du projet de requalification des Quais du Wimereux, la Ville a la possibilité de solliciter une subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

Pour cela, le Conseil Municipal sera appelé à valider le plan de financement correspondant.

.../...

.../...

DÉLIBÉRATION N° 20250306_10 : RÉAMENAGEMENT DES QUAIS DU WIMEREUX - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'ÉTAT AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) - APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT.

Dans le cadre du financement du projet de requalification des Quais du Wimereux, la Ville a la possibilité de solliciter une subvention de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local, dans le cadre de la rubrique « Rénovation thermique, transition énergétique, développement des énergies renouvelables construction de bâtiment public ». Pour cela, le Conseil Municipal sera appelé à valider le plan de financement correspondant.

DÉLIBÉRATION N° 20250306_11 : TRAVAUX DE REMISE AUX NORMES DE SECURITE - RELAIS PETITE ENFANCE LES PETITS LOUPS - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU PAS-DE-CALAIS.

Dans le cadre de la mise aux normes de sécurité du Relais Petite Enfance les petits Loups, il y a lieu de remettre en service une sortie de secours (terrasse extérieure). Les travaux consistent en la dépose de l'ancienne terrasse pour la remplacer par une nouvelle avec un garde au corps adapté aux enfants. Des opérations de désamiantage des poteaux sont également prévues. Les travaux estimés à 46.0000 € H.T. peuvent être accompagnés par la Caisse d'Allocations Familiales du Pas-de-Calais. Il sera demandé au Conseil Municipal de valider le projet et d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la participation de la CAF du Pas-de-Calais.

DÉLIBÉRATION N° 20250306_12 : ACHAT D'EQUIPEMENTS - MULTI-ACCUEIL NOUGATINE / RELAIS PETITE ENFANCE LES PETITS LOUPS - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU PAS-DE-CALAIS.

Dans le cadre de leur fonctionnement annuel, les structures du service petite enfance, multi-accueil Nougatine et le Relais Petite Enfance les petits Loups, font l'acquisition de mobilier et de matériel d'activité. Ces dépenses sont susceptibles d'être accompagnées par la Caisse d'Allocations Familiales du Pas-de-Calais. Il sera demandé au Conseil Municipal de valider le projet d'acquisition et d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la participation de la CAF du Pas-de-Calais.

.../...

.../...

DÉLIBÉRATION N° 20250306_13 : COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN VERTU DE LA DÉLIBÉRATION N° 2023_07_12_36 DU 07 DÉCEMBRE 2023.

Monsieur le Maire rendra compte des décisions prises dans le cadre de sa délégation de pouvoir, depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

Vu, le D.G.S.




Le Maire de Wimereux,
Jean-Luc DUBAËLE.